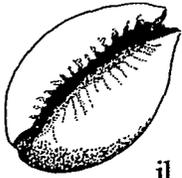


# Les cauris en tant que monnaie dans le sud-ouest du Burkina Faso au XX<sup>e</sup> siècle

JEAN-LOUIS BOUTILLIER



L'économie du sud-ouest burkinabè a depuis longtemps dépassé le stade dit de "subsistance", si elle l'a jamais connu avant son peuplement actuel. Très vite, semble-t-il, après la traversée de la Volta Noire par les premiers groupements lobi, se met en place un petit noyau de marchés qui va se développer en réseau et couvrir l'ensemble des territoires nouvellement occupés, réseau que sous-tend déjà l'existence d'une monnaie commune, le cauri, ce coquillage d'origine indo-pacifique de la famille des "cyprées" que l'on trouve principalement sous deux formes "moneta" et "annulus", très répandues sur tout le continent africain et dont on peut retracer la diffusion dans l'ouest africain à partir du X<sup>e</sup> siècle. Longtemps décrite comme une monnaie "archaïque", "primitive" ou "rétrograde", le cauri se voit reconnaître un rôle prééminent dans le développement des économies du sous-continent à partir des années 1960-70, notamment grâce aux travaux de R. Mauny (1961)<sup>1</sup> et M. Johnson (1970).

De fait, le cauri semble bien réunir depuis une époque assez ancienne toutes les caractéristiques d'une véritable monnaie. C'est le moyen de paiement le plus répandu, mais c'est aussi une unité de compte et un étalon de valeur ; enfin, le cauri peut servir à constituer une réserve de valeur soit à titre d'épargne soit en vue de paiements différés. Au sein des sociétés africaines précoloniales, l'économie était étroitement reliée aux autres instances de la vie sociale, parenté, religion, justice, santé, etc. Aussi n'est-il pas surprenant de reconnaître les multiples usages du cauri, son caractère presque sacré dans certaines circonstances et dans certains rituels (N.K.N. Somda, 1976 : 81 et M. Père, 1988 : 166, 179, 195, etc.), autant de traits qui, comme on le sait, auront tendance à survivre à leur rôle strictement monétaire.

Très fréquemment, lorsqu'il s'agit de sociétés à pouvoir centralisé, les monnaies, leurs origines, les modalités de leur circulation sont reconnues comme obéissant à des normes et contrôlées par le pouvoir politique en place ; c'est ainsi que dans l'occident européen, l'on parle du pouvoir

*Page de gauche : Vente de sounbala avec cauris et argent CFA. Marché de Doudou Cl. M. Fiéloux 1972*

1. R. Mauny, 1961, *Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen Age, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, IFAN.

régalien de battre la monnaie. En Afrique, aussi, il est fréquent que pouvoir du roi et contrôle de la monnaie soient étroitement associés. En revanche, le statut et le rôle de la monnaie au sein de la société lobi sont radicalement différents et mériteraient certainement une réflexion approfondie. En effet, dans les sociétés de type segmentaire, comme il n'existe pas d'autorité qui soit en mesure d'édicter une quelconque réglementation concernant les monnaies, l'offre et la demande dépendent, d'une part des structures internes de l'économie de la région, d'autre part des rapports commerciaux liant celle-ci avec les régions voisines et lointaines.

Certes un grand nombre de domaines serait encore à explorer mais on va se contenter ici de poser deux questions concernant la période qui a immédiatement suivi la conquête coloniale et qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire celle qui couvre tout le XX<sup>e</sup> siècle.

En premier lieu, à la différence de la plupart des autres sous-régions de l'Afrique qui abandonnèrent les cauris en tant que monnaie dès les toutes premières années suivant l'occupation par les puissances coloniales, le cauri s'est maintenu dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, comme la monnaie la plus largement répandue pendant plus d'un demi siècle : à partir de quand peut-on situer la "démonétisation" du cauri ou plus précisément peut-on repérer les étapes qui ont marqué la coexistence du cauri et de la monnaie coloniale puis l'abandon progressif des cauris dans certaines transactions et la fin de sa prédominance dans la vie économique de la région ? En second lieu, peut-on discerner, soit dans le contexte géopolitique de la région soit dans les structures sociales et culturelles, les raisons qui ont entraîné de façon quasiment unique en Afrique de l'Ouest la persistance de l'utilisation de cauris comme monnaie sur une période aussi longue ?

Dans les quelques documents historiques que l'on peut consulter sur l'époque coloniale, les informations concernant l'utilisation des cauris sont parfois contradictoires et le plus souvent incomplètes. C'est ainsi que dans les premières années de la colonisation, leur utilisation pour le paiement de l'impôt de capitation (F. Iroko, 1987 : 521) semble avoir d'abord été encouragée avant d'être définitivement interdite. Ces diverses attitudes s'expliquent assez aisément : la collecte de cauris par les premiers "commandants" facilitaient leur installation dans la mesure où elle leur permettait d'effectuer les paiements courants ; achat de nourriture, recrutement de personnel, etc., la monnaie française n'étant à cette époque pas reconnue en tant que telle par les populations (J. M. Kambou, 1993). En revanche, très rapidement les inconvénients de l'usage du cauris par l'administration apparurent dans leur pleine dimension : longueur et incertitude dans le comptage des coquillages, poids excessif pour le transport et problèmes de stockage.

En effet si le cauri est aisé de maniement et relativement léger lorsqu'il s'agit de petites quantités, très vite lorsqu'il s'agit de sommes importantes comme par exemple pour l'achat de bétail, les quantités de cauris deviennent vite très encombrantes et difficiles à manipuler (J.M. Kambou, 1993). D'autre part, une autre raison va s'imposer au colonisateur pour refuser puis définitivement proscrire l'usage des cauris : l'intégration des populations nouvellement assujetties dans une économie de type colonial nécessite la diffusion et l'utilisation du franc dans toutes les transactions et dans tous les budgets qui vont marquer dorénavant les rapports entre métropole et colonies : c'est à cette condition nécessaire que l'exploitation de ces territoires sera rendue possible. Enfin, au fur et à mesure que les puissances européennes étendent leur emprise en Afrique de l'Ouest, le cauri en tant que monnaie s'efface devant les devises européennes et la France redoute que les colonies qu'elle crée soient le refuge de tous ces coquillages qui, s'ils ne perdent pas leur valeur localement, ne vont pas manquer d'affluer massivement.

Un document statistique permet de connaître très exactement l'extension de l'usage du cauri dans le Sud-Ouest burkinabè au cours de la période précédant immédiatement l'Indépendance. En effet, sous l'égide de l'ORANA<sup>2</sup> dont le siège est à Dakar et avec la collaboration de l'INSEE-France, une enquête de ménage est réalisée en pays lobi au cours de l'année 1956-57 (J. Causse, J.L. Boutillier, 1961). L'étude de la consommation et des échanges qui concernent 130 unités familiales établit une distinction entre les monnaies, cauris et francs CFA, utilisées pour chacune des transactions, achats et ventes, réalisées par les membres de l'échantillon interrogés au cours de l'enquête. Au total, plus des 2/3 des transactions se font en cauris, les résultats étant encore plus remarquables lorsqu'ils sont analysés produit par produit. En effet, les cauris sont utilisés dans 90% des transactions concernant les produits alimentaires : céréales et produits préparés tels que galettes et beignets, oléagineux (arachide, karité), légumes, condiments, bière de mil, tandis que cette proportion tombe à 66% pour les biens consommables comme le tabac. En revanche, le franc CFA est le plus souvent employé pour les achats de produits importés (tissus, pétrole, etc.) et naturellement pour le paiement des impôts et taxes diverses exigés par l'administration coloniale. Tout se passe donc comme si, au moins jusqu'à l'Indépendance, s'était établie et maintenue une double sphère d'échanges correspondant aux deux types de monnaie, le cauri pour les transactions sur les produits locaux, les dépenses rituelles, les dons et contre-dons villageois, tandis que le franc était réservé aux échanges avec l'extérieur de la zone ou ses représentants dans la zone comme les commerçants et représentants de l'Administration.

Aujourd'hui, dans la province du Poni, le statut du cauri

---

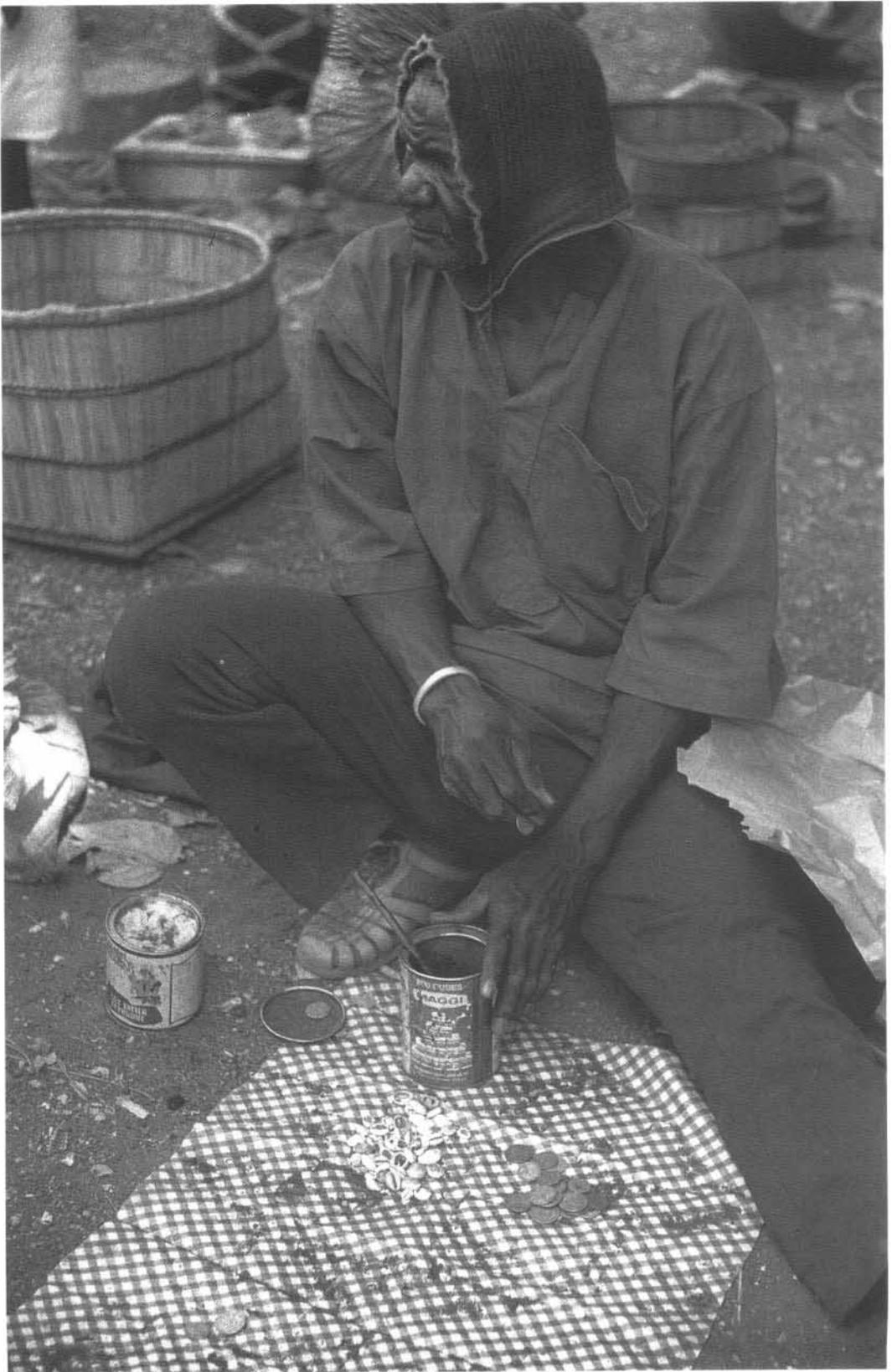
2. Organisme de recherches sur l'alimentation et la nutrition africaine.

s'est radicalement modifié : il est pratiquement absent sur les marchés et son usage se limite dans le domaine économique à de petites transactions comme par exemple, l'achat de tabac en poudre, tandis que sur le plan rituel et social, son usage reste très largement répandu : funérailles, divination, initiation, etc. Cette démonétisation du cauri qui était à peine commencée à la fin des années 1950 et se trouve pratiquement achevée à la fin des années 1980 s'est déroulée de façon accélérée dans les années 1960-70. Mais comment expliquer ces phases de maintien du cauri comme monnaie jusqu'après l'Indépendance et de démonétisation rapide dans les deux ou trois décennies qui ont suivi ? Enfin, à quelle valeur le cauri s'était-il maintenu et sa démonétisation progressive s'est-elle accompagnée, ou a-t-elle été la cause d'un effritement de sa valeur ? Ou au contraire, est-elle restée stable ou s'est-elle valorisée par rapport au franc CFA ?

La première question doit être examinée dans le contexte très particulier qu'a vécu le Sud-Ouest burkinabè pendant les cinquante premières années du XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire en tenant compte des situations conflictuelles qui ont marqué de façon quasi-permanente les périodes



*À 25 ans d'intervalle vendeurs  
de tabac au marché  
Ci-contre : Cl. J. Suyeux 1954  
A droite : Cl. T. Spini et G.  
Antongini, 1979*



d'occupation puis de domination coloniales. En effet, on ne peut s'empêcher de penser que l'attachement des populations à leur monnaie traditionnelle, les cauris, a été un des domaines où s'est affichée leur résistance aux autorités coloniales. Comment ne pas se rappeler les efforts intenses et persistants de ces dernières pour faire disparaître cette "monnaie indigène" ? Interdictions formelles, saisies et destructions systématiques de stocks de cauris seront les principaux moyens pour tenter d'abolir le cauri en tant que monnaie (M. Père, 1988 : 369). D'ailleurs, le pouvoir colonial français est aidé par les autres pouvoirs coloniaux dans cette stratégie de lutte contre la circulation des cauris : c'est ainsi que les Anglais décrètent en 1904 l'interdiction d'importation de cauris au Nigeria (F. Iroko, 1987 : 557).

Pourtant comme le remarque F. Iroko (ibid. : 576) pour la région de Gaoua : «les différentes mesures pour favoriser le franc se sont révélées inefficaces ou insuffisantes. Dans la vie quotidienne des populations, rien ou presque n'avait changé les habitudes monétaires ; la lenteur des progrès de l'argent français quant à son adoption par les Africains, les crises monétaires fréquentes dues à la pénurie de numéraire ont fortement contribué au maintien des cauris dans les petits échanges». Mais surtout comme le remarque un administrateur colonial dans les années 20 : «C'est tout un système monétaire, avec ce qu'il représente de signe et de symbole pour les Africains, qu'il faudrait détruire» (F. Iroko, 1987 : 582). Mais la résistance va se prolonger et en 1946 le "Commandant" de Gaoua confirme : «Il paraît impossible de trouver une solution à ce problème qui pèse lourdement sur l'économie du Cercle de Gaoua».

Après avoir analysé le recul des cauris en tant que monnaie dans de très nombreuses autres régions d'Afrique, F. Iroko souligne à propos du pays lobi : «L'attachement aux cauris et le refus de l'adoption de la monnaie du Blanc étaient une manière de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté dont ils jouissaient avant la conquête. Ceux-ci eurent le sentiment que la démonétisation des cauris était une manière de les couper d'un important symbole de leur passé et de leur culture, au profit du franc, monnaie anonyme». D'ailleurs, cette interprétation n'est-elle pas en accord avec ce que l'on observe aujourd'hui quant au maintien du rôle prédominant du cauri, même démonétisé, dans toutes ses autres fonctions sociales et rituelles.

Pour en revenir à un point de vue plus strictement économique, le maintien pendant une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle d'une "zone cauri", géographiquement très limitée, au milieu d'un ensemble de territoires où les monnaies européennes, franc et sterling surtout, ont un monopole absolu soulèvent de nombreuses questions.

En effet, les économistes nous apprennent que la valeur d'une monnaie, comme celle de toute autre marchandise, dépend essentiellement de l'équilibre qui s'établit entre

l'offre et la demande. Or, du côté de l'offre de cauris, la situation s'est transformée de façon très sensible selon les périodes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'apport de cauris provenait du négoce des commerçants diula dont les réseaux couvraient le Centre Ouest africain ; aux traitants européens qu'ils allaient rencontrer dans les ports du golfe du Bénin, ils vendaient principalement de l'or (sous la forme de poudre ou de pépites), des esclaves (au moins jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) et de l'huile de palme contre des cauris que ces traitants faisaient venir de l'Océan Indien. C'est avec ces cauris qu'ils allaient commercer en pays lobi pour se procurer surtout l'or qui y était produit en abondance.

Le rapide développement du commerce maritime pendant tout le siècle eut comme conséquence un afflux massif de cauris dont l'offre excessive semble avoir créé une certaine inflation, à des degrés divers selon les zones géographiques. En revanche, à partir de la conquête coloniale, l'arrêt de l'importation des cauris décrété par les autorités coloniales dans les toutes premières années du siècle a tendance à diminuer l'offre de cauris en même temps que le commerce inter-africain se ralentit au profit du commerce de produits importés. Mais en fait cette réduction de l'offre de cauris ne dura que quelques années, car très rapidement, au moins après la Première Guerre mondiale, les commerçants diula prirent conscience des nouvelles opportunités que leur donnaient le maintien des cauris en tant que monnaie dans le Sud-Ouest burkinabè et sa démonétisation dans la plupart des autres zones ; les y achetant là à très bas prix, ils les transportaient sur les marchés de la région de Gaoua où ils servaient pour acheter toutes sortes de produits, en particulier du beurre de karité, du bétail et de l'or. Ce trafic se révéla extrêmement fructueux et il semble qu'il se fit à assez grande échelle jusque vers les années 1950. Un rapport émanant du service de police de Bobo-Dioulasso révèle que ce trafic portait pendant le seul mois de septembre 1946 sur un montant de 10 tonnes de cauris ! (Somda, 1977 : 83). Pourtant, il semble que ce commerce se soit ralenti puis arrêté dès la fin des années 1950, les stocks de cauris dans les régions où il était démonétisé s'étant considérablement amoindris et ne justifiant plus le temps que les commerçants devaient consacrer à leur collecte et à leur transport.

De son côté, la demande de cauris dépend d'un certain nombre de facteurs qui varient selon les époques dans d'assez vastes proportions. Parmi ces facteurs, il faut relever la plus ou moins grande densité des échanges marchands, l'effectif de la population de la région où circule le cauri en tant que monnaie, les habitudes d'épargne, les usages non fiduciaires du cauri (pratiques rituelles et parures). En analysant l'évolution de certains de ces facteurs peut-on repérer les causes de la démonétisation progressive du cauri dans les années 1970 ?

Effectivement, à partir du moment où les commerçants diula n'approvisionnent plus la région en cauris, s'amorce un déséquilibre entre la demande et l'offre de cauris. Cette dernière se tarit tandis que la demande progresse constamment sous diverses influences. La population croît au taux de 2,5 à 3% par an, ce qui signifie que son effectif double environ tous les trente ans ; à ce rythme, la région a dans les années 1960 quatre fois plus d'habitants qu'en 1900, d'où un besoin de cauris multiplié par quatre, les autres conditions économiques étant supposées constantes. Or, d'autres facteurs jouent dans le même sens ; la paix relative hors des périodes de répression coloniale, l'amélioration dans le réseau des transports, l'augmentation de la demande en provenance de l'extérieur de la zone de certains produits tels que karité, igname, volaille, bétail, a certainement contribué à une élévation des niveaux de vie qui a entraîné, ipso facto, une intensification des échanges marchands et donc une demande accrue de moyens monétaires.

D'autre part, le coquillage "cypréa" est comme tout coquillage assez friable ; il ne résiste pas aux chocs violents, il s'use et se casse au cours des nombreuses manipulations auxquelles les échanges donnent lieu. Il y a aussi les pertes liées aux conditions sociales et rituelles de leur utilisation. Ainsi lorsque les cauris sont stockés à titre d'épargne, ce qui est socialement bien considéré de la part d'un aîné de lignage ou d'une femme âgée, ils sont entassés dans des jarres ou des grands canaris qui sont le plus souvent enterrés en des endroits secrets que le propriétaire connaît et qu'en principe il a signalé à l'un de ses fils. Si le propriétaire meurt à l'improviste, ses héritiers peuvent ne pas retrouver les canaris cachés et les cauris sont définitivement perdus. Enfin, des cauris peuvent être retirés de la circulation pour des périodes plus ou moins longues à l'occasion de certaines de leurs utilisations rituelles. Par exemple, il en est ainsi pour les cauris qui accompagnent les morts et qui sont offerts par les membres de leurs clans. De même, les cauris qui deviennent "amers" parce qu'ils proviennent de la vente de certains produits (M. Fiéloux, 1980 : 166-168) sont retirés de la circulation fiduciaire normale et ne peuvent être recyclés dans les circuits monétaires qu'à l'occasion de circonstances particulières.

Ne faut-il pas invoquer aussi dans les causes de rareté croissante l'extension géographique du territoire occupé par les Lobi, notamment en raison des migrations massives vers la Côte d'Ivoire : expansion démographique, création de nouveaux villages et de nouveaux marchés ne pouvant qu'entraîner l'augmentation des besoins en monnaie (M. Fiéloux, 1980).

Quelles ont été les réactions de la société et de l'économie lobi à ces nouvelles conditions monétaires ? Disposant depuis largement plus d'un demi-siècle de deux monnaies, ils avaient fait un arbitrage en utilisant l'une, le cauri,

monnaie enracinée dans leur passé traditionnel, pour les transactions internes et les usages sociaux et culturels, l'autre, le franc, pour les rapports avec le monde extérieur et celui de la puissance coloniale. Mais dans les années qui suivent l'Indépendance, le contexte sociopolitique subit des transformations radicales ; le départ de l'administration coloniale, la scolarisation, les migrations de groupes familiaux entiers vers la Côte d'Ivoire, les migrations des jeunes partant travailler en ville et sur les plantations du Ghana et de Côte-d'Ivoire font que, pour des catégories de plus en plus importantes de la population, le franc CFA s'est inséré très largement et très profondément dans la vie quotidienne. C'est avec cet argent que l'adolescent prendra le camion ou le taxi-brousse qui l'emmène en migration. A son retour, c'est avec lui qu'il achètera les piles de transistor, ou les pièces du vélo qu'il a ramené de migration. Le franc CFA devient pour les jeunes générations aussi familier et utile que l'était le cauri pour les générations antérieures : peu à peu, il pénètre presque tous les domaines où le cauri était en usage sans que la dualité, cauris monnaie traditionnelle vs franc, monnaie des Blancs, soit encore une référence valable ; le penchant vers la modernité jouant au contraire franchement en faveur du franc, valeur reconnue universellement, correspondant aussi à des formes individualisées de satisfaction des besoins (M. Père, 1988 : 379), tandis que le cauri se trouve cantonné dans des usages de plus en plus étroits, les petits achats comme le tabac, le paiement des services du devin... Les Blancs ne sont plus là pour percevoir l'impôt et infliger des amendes : le pouvoir est à Ouagadougou, de nombreux originaires des provinces du Poni, devenus à leur tour fonctionnaires y sont en poste ainsi que dans toutes les autres régions du Burkina, le franc CFA ne peut plus être identifié à un quelconque pouvoir lointain et nuisible comme il l'était au début du siècle.

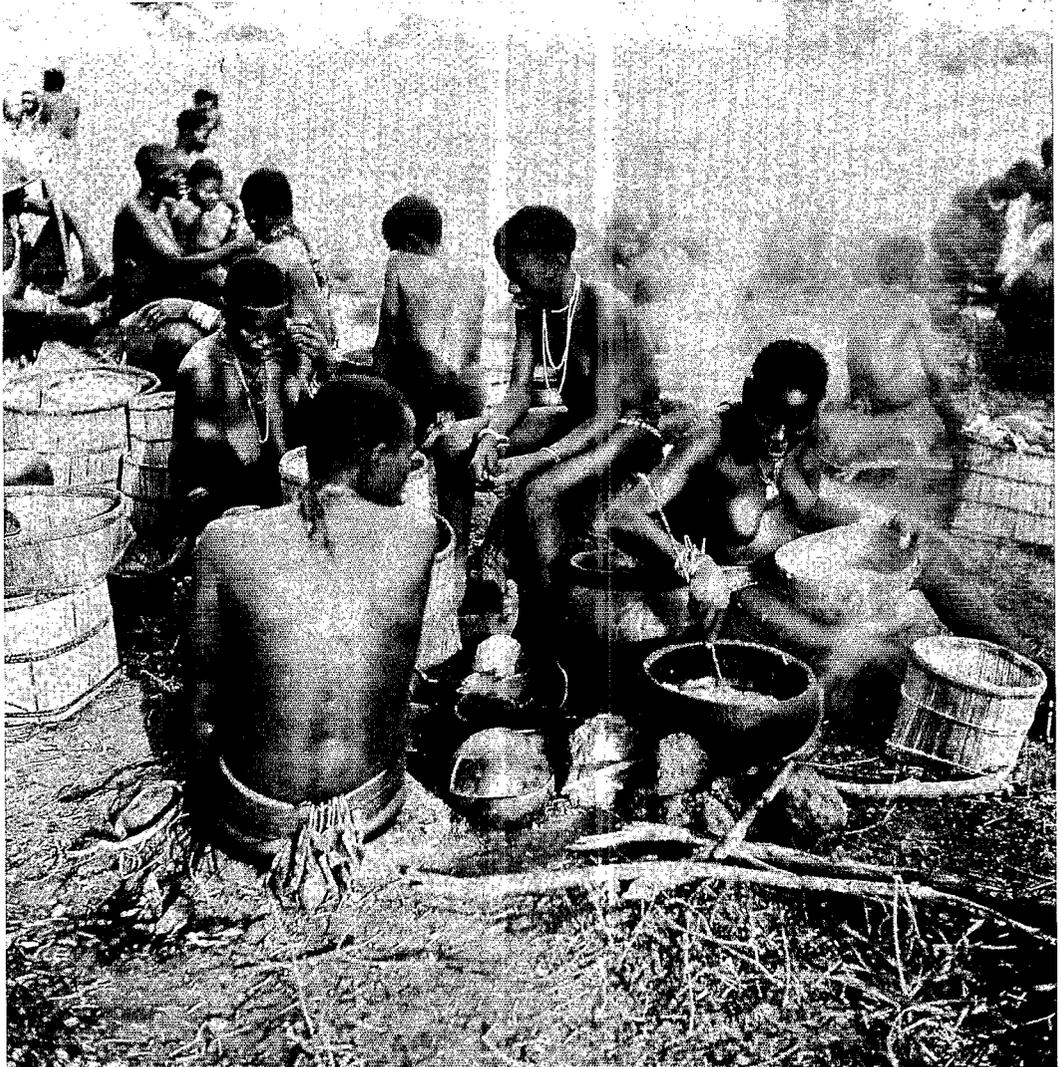
A la fin des années 1960, soit quelques années après l'Indépendance, lorsque la rareté relative mais croissante des cauris commence à se faire sentir dans les villages et sur les marchés, la population plutôt que de changer le rapport entre cauris et francs CFA, 20 cauris pour 5 FCFA, taux de change qui est valable depuis 20 ans, va se tourner de plus en plus fréquemment vers le franc CFA dont le montant en circulation dans la région a énormément augmenté depuis l'Indépendance : argent envoyé ou rapporté par les migrants du Ghana et de Côte d'Ivoire, argent gagné par les fonctionnaires non originaires mais résidents dans ces provinces. Peu à peu, le franc va se substituer aux cauris sur les marchés dans presque tous les domaines : céréales, viandes et volailles, légumes, plats préparés. En revanche, le cauri va conserver presque toutes ses utilisations rituelles. Cette dichotomie qui se crée ainsi entre sphère d'échanges économiques et sphère d'échanges rituels n'est-elle pas l'amorce d'une certaine "laïcisation" des sociétés du

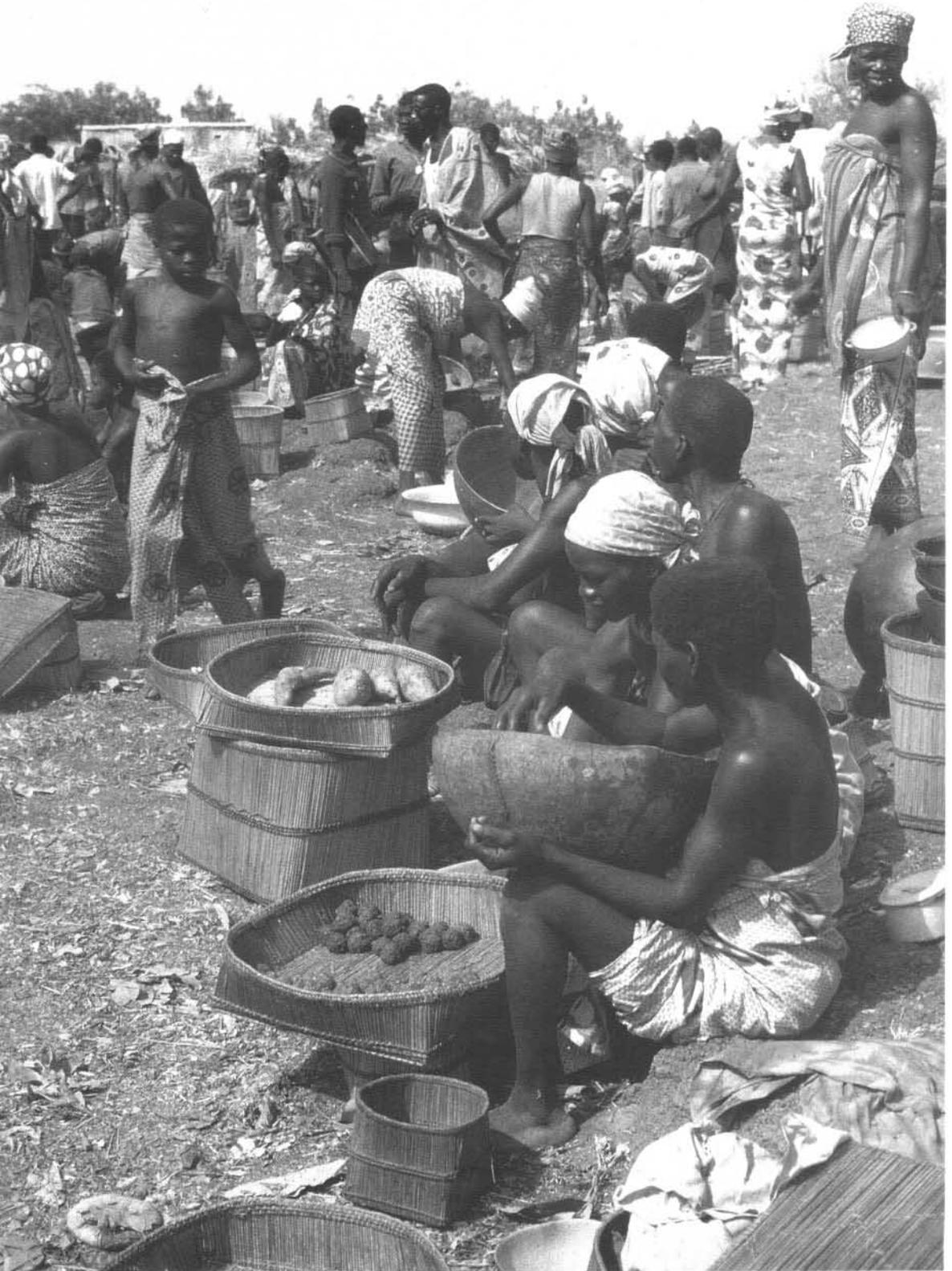
Sud-Ouest burkinabè ? (M. Père, 1988 : 374).

A partir des années 1970, la rareté croissante du cauri va se trouver encore amplifiée par un phénomène nouveau, la réexportation de cauris vers d'autres régions d'Afrique occidentale où il est encore utilisé à des fins rituelles et où il ne se trouve plus qu'en quantités insuffisantes. Ce phénomène, inverse de celui qui s'était passé à partir des années 1920, se prolonge au cours de ces toutes dernières années : il se surajoute aux autres facteurs décrits précédemment pour contribuer à la hausse du cauri par rapport au franc CFA.

Sur un plan plus général, peut-on discerner les conséquences du maintien de la circulation des cauris, puis de leur disparition en tant que signe monétaire dans le Sud-Ouest burkinabè : nuisance ou avantage ? Selon certains auteurs, cette prolongation de l'usage des cauris aurait contribué en quelque sorte à protéger la région des impacts

*Le marché de Doudou à 38 ans  
d'intervalle  
Ci-dessous : Cl. Heim 1934  
A droite : Cl. M. Fiéloux 1972*





défavorables de l'exploitation coloniale, en l'isolant du reste de la sous-région en proie à l'économie de traite : " les Lobi retardèrent de quelques décennies la mise en place de l'économie capitaliste sous sa forme de domination par le marché ; ainsi persistèrent leur monnaie de cauris et leurs coutumes en même temps que leurs propres circuits économiques, puisqu'ils les avaient si vivement défendus" (Bonnafé, Fiéroux, Kambou, 1982 : 137). Pourtant, comme l'a montré le cas des importations de cauris dans les années 1920-40, peut-être faudrait-il nuancer cette assertion dans la mesure où c'est surtout par l'intermédiaire des commerçants diula que l'exploitation a été réalisée et même parfois dans des conditions draconiennes comme dans ce même exemple : orpailleurs et orpailleuses lobi vendant leur or contre des cauris achetés au poids et à vil prix dans les zones où ils avaient perdu toute valeur !

Sur le plan économique, le rôle des cauris en tant que monnaie au XX<sup>e</sup> siècle dans le Sud-Ouest du Burkina semble correspondre à un certain nombre de paradoxes. Par exemple, l'adage bien connu " la mauvaise monnaie chasse la bonne", peut s'illustrer de façon quelque peu contradictoire selon les deux principales périodes de ce siècle. Jusqu'en 1960, c'est-à-dire pendant toute la période coloniale, il est indubitable que la bonne monnaie a été le cauri et la mauvaise le franc CFA, alors que l'une était un coquillage ordinaire très répandu dans la nature et donc d'un coût de production pratiquement nul et dont la production n'était contrôlée par personne alors que derrière le franc se profilait la vénérable Banque de France et à l'époque une des premières puissances coloniales mondiales. Durant toute cette période, les populations ont combattu le franc qu'elles ont réussi à contenir dans un rôle quasiment marginal, l'histoire leur donnant raison puisque constamment pendant plus de 60 ans, c'est le franc qui s'est dévalué par rapport au cauri (Somda, 1976 : 87) pour terminer en fin de période à une valeur 125 fois plus faible, le cauri se retrouvant à une valeur 50% plus élevée à franc constant.

En revanche, pendant les trente années qui ont suivi l'Indépendance, c'est-à-dire de 1960 à 1990, le franc CFA

*Évolution du cours du cauri par rapport au franc*

monnaie \ Année	1900	1925	1937	1942	1960	1990
franc français	1	6	7	15	25	15
franc CFA	1	6	7	15	125	750
cauris*	800	1600	1400	1500	500	750

\* cours du cauri : cf. Somda, 1976 : 90

va prendre la prééminence devant le cauri sur la scène monétaire ; ce dernier, pratiquement démonétisé va cependant voir sa valeur soutenue par une forte demande émanant de ses multiples rôles dans tous les rituels sociaux et religieux. Son prix non seulement se maintient mais il s'apprécie par rapport au franc CFA qui, en raison de l'inflation élevée des années 1970, continue à se dévaluer à grande vitesse. Cette tendance va se poursuivre au cours de la dernière décennie et les vieux Lobi qui ont épargné en cauris se retrouvent plus riches que ceux qui auraient gardé de l'or ou du CFA. Le cauri se retrouve en 1990 en francs constants à parité égale avec le franc or de 1900, le franc courant ayant perdu 750 fois sa valeur.

